

Fiche d'autorisation ponctuelle de rentrée seul ou avec une tierce personne

Références: GED 1924 - 104384

- Site « Le Para'Scol » à Auvernier
 Site « Le Coup d'Bôl » à Bôle
 Site « Le P'tit Croqu' » à Colombier

COORDONNEES DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Notre enfant est autorisé à quitter seul le site d'accueil ou de partir avec une tierce personne et les éducatrices autoriseront son départ selon les informations suivantes :

Rentre seul :

Le : Heure de départ :

Rentre avec une tierce personne :

Nom et prénom de la personne responsable :

Le :

Lieu et date : Signature des parents :